

À PEINE 10 % DES ÉLÈVES ont choisi deux heures de philo

▶ Quelque 10,26 % des élèves de primaire et 13,17 % de ceux en secondaire ont opté pour la deuxième heure du cours de CPC

▶ Quelque 19.298 des 188.149 élèves de primaire (10,26 %) inscrits dans l'enseignement officiel ou libre non confessionnel suivent, lors de l'année 2017-2018, la deuxième heure du cours de philosophie et citoyenneté (CPC), la première heure de ce nouveau cours étant obligatoire. Dans l'enseignement secondaire, le chiffre est légèrement supérieur, les 18.140 inscrits sur un total de 137.742 représentant un pourcentage de 13,17 %. C'est ce qui ressort d'une réponse récente de la ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyns (CDH) à une question du député Laurent Henquet (MR).

LE NOUVEAU COURS d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (CPC) a fait son apparition, en septembre dernier, en secondaire, une année après son introduction en primaire. Un nou-

veau cours visant à favoriser le vivre-ensemble et à permettre à chaque élève de se développer en tant que personne et citoyen demandé depuis longtemps par le monde associatif laïque, mais aussi au niveau politique par le PS, Défi et Ecolo. Que ce soit l'année dernière ou celle qui est en cours, la mise en place du cours de CPC s'est déroulée dans un relatif chaos.

Le contrôle du contenu du cours par un corps d'inspecteurs spécifique ne devrait ainsi être opérationnel qu'en 2020, tandis que certains des professeurs de religion ou morale reconvertis en professeurs de CPC ont été soupçonnés par la Fapeo, l'organisation représentative des parents d'élèves dans l'officiel, de ne pas jouer le jeu et de proposer de l'occupationnel. Un certain nombre de classes attendaient également toujours leur premier cours en novembre en raison de difficultés organisationnelles.

RESTE QUE CES COURS étaient entièrement nouveaux et que leurs débuts difficiles doivent être donc relativisés et n'empêchent pas qu'ils rencontrent un vrai succès chez un grand nombre d'élèves, font valoir les partisans du cours de CPC. "Selon mes informations, la mise en place de la première heure de cours est un succès. C'est la deuxième heure, qui est facultative, qui remporte moins de succès que prévu", analyse l'échevin schaarbeekois de l'Enseignement Michel De Herde (Défi).

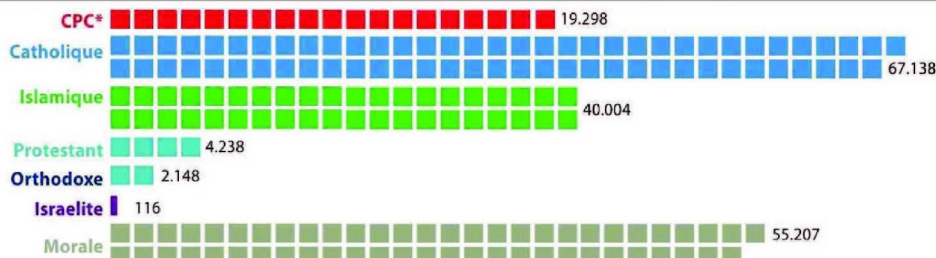
Du côté du Conseil de l'enseignement des communes et des provinces (CECP), on tient également à souligner la hausse du nombre d'élèves de primaire ayant opté pour la deuxième année. "Je note qu'ils sont 10,26 % cette année, contre 6,46 % l'an dernier. Cela va continuer à augmenter. Selon moi, ces chiffres s'expliquent notamment par le manque d'informations qu'ont reçu les parents", indique sa secrétaire générale Fanny Constant.

Julien Thomas

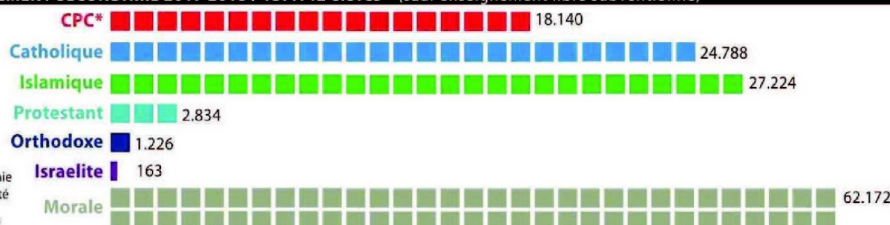
Fréquentation du cours de philosophie et citoyenneté

Choix la deuxième heure, la première est obligatoirement CPC*

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE 2017 2018 / 188.149 élèves inscrits (sauf enseignement libre subventionné)



ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 2017 2018 / 137.742 élèves (sauf enseignement libre subventionné)



*Cours de philosophie et citoyenneté

IPM Graphics

LE COURS DE RELIGION CATHOLIQUE EN BAISSÉ

▣ 17,9 % des élèves de secondaire l'ont choisi tandis que 45 % ont opté pour celui de morale

► La proportion d'élèves de secondaire suivant un cours de religion catholique dans l'enseignement officiel et le libre non confessionnel est passée, entre 2016-2017 et 2017-2018, de 19,85 % à 17,99 %. D'autres cours ont également attiré cette année proportionnellement moins d'élèves que l'an passé : le cours de religion islamique passant de 19,8 % à 19,76 % et celui de morale passant de 54,11 % à 45,13 %.

Ces diminutions s'expliquent entre autres par l'introduction cette année du cours de philosophie et citoyenneté et pour lequel ont opté 13,17 % des élèves. Des chiffres déclarés par les écoles et transmis par la ministre de l'Enseigne-

ment Marie-Martine Schyns (CDH).

Pour la secrétaire générale du Conseil de l'enseignement des communes et des provinces (CECP), Fanny Constant, un des rares constats que l'on peut faire sur base de ces chiffres, c'est le relatif succès que continue à avoir le cours de morale auprès des élèves de secondaire (45 %), alors que seul un élève sur trois de primaire (29 %) choisit encore d'avoir une heure de morale. *"C'est difficile de faire d'autres constats sans des chiffres plus affinés."*

Au niveau primaire, la proportion d'élèves ayant opté pour les cours de religion catholique et de morale a également diminué, entre 2016-2017 et 2017-2018, passant pour le premier de 37,4 % à 35,6 % et de

32,1 % à 29,3 % pour le second.

À noter que les élèves de primaire sont deux fois plus nombreux à suivre le cours de religion catholique qu'en secondaire, et, qu'à l'inverse, ceux en cours de morale sont un tiers moins nombreux qu'au niveau supérieur.

TOUJOURS EN PRIMAIRE, la proportion d'élèves en religion islamique, progresse, passant de 20,58 % à 21,26 %.

Le nombre d'élèves suivant les cours de religion protestante et israélite a très légèrement augmenté, représentant en 2017-2018 respectivement 1,14 % et 0,06 % du total de ceux-ci.

J. Th.

Son objectif: favoriser LE VIVRE-ENSEMBLE

▣ Le cours de CPC vise aussi à favoriser le développement en tant que citoyen

► Élaborer les règles de base d'un nouvel État en respectant ou non la séparation des pouvoirs lors d'un jeu de rôles pour comprendre les principes de la démocratie; sécuriser collectivement un compte Facebook sur base d'un dossier personnel fictif pour développer son autonomie affective et identifier les bonnes pratiques permettant de garantir son intimité; ou encore organiser ensemble la gestion des déchets dans l'école en

prenant en compte les différentes dimensions qui s'y jouent : voici quelques exemples pratiques tirés du programme du cours d'éducation à la philosophie et la citoyenneté (CPC) du premier degré de secondaire.

Après l'an dernier dans le fondamental, les cours de CPC, qui visent à favoriser le vivre-ensemble et permettre à chaque élève de se développer en tant que personne et citoyen, ont fait cette année leur

apparition dans le secondaire. Un programme qui encourage les enseignants à privilégier autant que possible l'interaction avec leurs élèves.

Supports vidéo et audio, jeux grandeur nature et débats sont notamment proposés aux professeurs.

Pour le 2^e degré du secondaire, l'accent est également mis sur la construction d'une pensée autonome et critique et la connaissance de l'autre et

de soi, tandis que la vérité et le pouvoir, la bioéthique et les différences entre liberté et responsabilité sont entre autres prévus pour les élèves du 3^e degré.

"Pourquoi un cours sur la philosophie et la citoyenneté peut vous servir ? Je vous laisse répondre à cette question. Je peux vous rassurer, c'est mon rôle d'y veiller : tout peut être dit ici. On

va parler de tout. Mais on va faire attention à la manière avec laquelle on le dit. Ce sera toujours dans le respect de l'autre", expliquait, de son côté, en septembre dernier, un enseignant du lycée Émile Jacqmain, à Bruxelles, à sa toute première classe de CPC. Un cours auquel *La DH* avait assisté et durant lequel les élèves avaient été invités à faire part de leurs attentes.

S'OUVRIR À LA PLURALITÉ des cultures et des convictions en reconnaissant la pluralité des valeurs, mais aussi la diversité des cultures et des convictions fait également parti du cours de CPC. *"Identifier ce qui compte pour soi et ce qui compte pour les autres",* lit-on entre autres dans le document reprenant les socles de compétences.

J. Th.

"Ce cours n'a rien à voir AVEC CELUI DE MORALE"

▣ Pour deux professeurs de CPC, le nouveau cours apporte une plus-value

► *"Je donne, depuis cette année, cours de philosophie et citoyenneté (CPC) en secondaire dans l'école où je donnais cours de morale avant. J'ai eu de la chance, car enseignante depuis 10 ans et étant déjà nommée, j'ai pu rester dans la même école et à plein-temps et j'ai pu*

enseigner dès le début de l'année.

D'après ce que j'entends autour de moi, tout le monde n'a pas eu cette chance", explique Deborah, enseignante

de 32 ans en Brabant wallon.

Comme de nombreux nouveaux professeurs de ce nouveau cours, Deborah a en partie choisi de l'enseigner afin de garder un horaire complet.

En raison de l'instauration d'une première heure de CPC obligatoire pour tous les élèves dans l'enseignement officiel et libre non subventionné, le nombre d'heures disponibles en morale et religion à donner a logiquement baissé.

"Mais il n'y avait pas que cela non plus. Il y avait aussi l'envie de mettre du renouveau dans ma carrière", indique cette jeune trentenaire qui, comme tous les nouveaux profs de CPC, a dû s'inscrire avant le 1^{er} septembre à une formation à la neutralité (24 h) et doit également passer un certificat en didactique.

Pour Deborah, le nouveau cours de philo et citoyenneté n'a rien à voir avec celui de morale. *"C'est complètement différent ! Les thématiques peuvent être semblables, mais la*

manière d'aborder celles-ci est très différente. Ici, je ne donne jamais mon opinion, je dois rester neutre. On donne une formation du jugement normatif", insiste-t-elle.

POUR PIERRE-STÉPHANE, un ancien prof de morale don-

nant désormais cours de CPC dans le Hainaut, les deux cours divergent également très fort. *"Pour moi, le cours de CPC n'est pas un cours*

de morale bis. C'est beaucoup plus que cela. En CPC, on a toutes les sensibilités de la société dans la même classe", indique le Hennuyer.

J. Th.